

13.07.2021 – 10:30 Uhr

Relation Suisse - Chine : renforcer le caractère incontournable de la Suisse au niveau diplomatique et économique - une nouvelle étude montre les défis que les entreprises doivent relever



Zurich (ots) -

La Chine est un marché central pour l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM). Que ce soit pour les exportations, mais aussi pour les activités locales. Par ailleurs, la Chine évolue très rapidement et le conflit commercial et technologique entre la Chine et les USA donne lieu à des normes contradictoires ainsi qu'à une insécurité juridique. C'est pourquoi Swissmem et l'association allemande des machines-outils VDMA ont demandé une étude sur les nouvelles conditions-cadres de politique économique en Chine avec des recommandations d'action aux entreprises suisses. Les résultats de l'étude montrent les chances toujours élevées de nos entreprises sur le marché chinois ainsi que les défis à relever. La Suisse est aussi sollicitée en tant que place économique pour que les entreprises actives en Suisse puissent continuer à exporter dans le monde entier. Swissmem revendique une politique à trois piliers : premièrement, la Suisse doit être incontournable de par ses initiatives diplomatiques. Il doit en être de même pour nos entreprises grâce à l'excellence de ses produits de niche. Ce double caractère indispensable doit être lié à une neutralité au niveau du commerce extérieur : de manière générale, la Suisse ne doit reprendre que des sanctions du conseil de sécurité de l'ONU. Le but de cette stratégie est de continuer à permettre aux entreprises suisses de contribuer à la croissance de la prospérité dans le monde, et donc aussi en Chine, grâce à ses technologies et ses emplois.

La Suisse a, depuis des décennies, une relation particulière avec la Chine et a souvent été pionnière. À cela s'ajoute la reconnaissance diplomatique de la République de Chine en 1950 et l'accord de libre-échange avec la Chine en 2014. L'industrie suisse a fait preuve du même esprit de pionnier. Grâce à ses investissements et à la création d'emplois, elle a fortement contribué à ce qu'une classe moyenne voie le jour en Chine et à ce que des millions de personnes sortent de la pauvreté.

Ces bonnes relations entre la Suisse et la Chine durent depuis longtemps, indépendamment des avis divergents sur la liberté de la société et de l'économie. Elles sont importantes dans un monde qui sera toujours plus empreint du conflit bipolaire entre les USA et la Chine.

Au cours des derniers siècles, les déplacements tectoniques des grandes puissances ont le plus souvent conduit à des conflits. Les petites économies ouvertes comme la Suisse en sont particulièrement touchées. Au cours des 70 dernières années, elles, qui ont empreint les relations internationales du multilatéralisme, du libre-échange et des droits civiques, allaient bien. Elles pourraient toutefois être parmi les plus grandes perdantes de l'ère du protectionnisme et du nationalisme.

L'étude met en évidence les défis pour les entreprises suisses dans le marché chinois

Avec l'association allemande des machines-outils (VDMA), Swissmem a chargé le bureau de conseil Sinolytics de réaliser une nouvelle étude sur le thème " Le marché chinois en mutation - comment la construction des machines reste-t-elle compétitive ? ".

Elle illustre la politique économique actuelle et attendue de la Chine et en déduit les défis pour les entreprises industrielles.

L'étude montre diverses étapes de libéralisation et d'ouverture de la Chine dans les domaines qui sont importants pour les entreprises MEM suisses. Elle met l'accent sur le grand engagement croissant de la Chine dans les organes internationaux de normalisation par lesquels ses propres entreprises pourraient en tirer un avantage et attire l'attention sur les subventions étatiques de la recherche. L'étude arrive à la conclusion que la Chine reste un marché très attrayant pour les produits de pointe et de niche issus de Suisse.

L'étude attire aussi l'attention sur la menace que les entreprises suisses, actives au niveau international, peuvent se retrouver

toujours plus dans une jungle juridique entre les USA, la Chine et d'autres puissances. Et cette jungle se caractérise par ses lois contradictoires dont l'effet est extraterritorial. Dans des cas extrêmes, les entreprises ne peuvent plus se comporter conformément à la loi à tous les niveaux. La réaction de la Chine face aux politiciens des USA qui ont mis des entreprises chinoises sur une liste de sanctions américaines en est un exemple. En réponse à cela, la Chine a édicté une loi anti-sanctions et expose les entreprises dans le monde entier au risque de sanctions pénales si elles respectent ces sanctions américaines.

Du point de vue de Swissmem, cette insécurité juridique est dangereuse et nuisible car, soit elle freine les investissements, soit elle encourage les investissements qui sont exécutés sur la base de critères politiques et non économiques.

Renforcer le caractère incontournable du point de vue diplomatique et économique

C'est la raison pour laquelle Swissmem exige de la Suisse une stratégie basée sur trois piliers :

1. Les entreprises suisses doivent proposer le plus possible des produits et des prestations incontournables.

Le COVID-19 a justement montré à la population ce que les clients de l'industrie suisse savent depuis longtemps : un grand nombre des entreprises actives en Suisse dans les domaines technologiques tels que l'automatisation, les technologies de fabrication, les capteurs et d'autres sont des leaders mondiaux dans leurs domaines. Elles ne sont pas seulement essentielles pour relever les défis généraux comme pour lutter contre le COVID ou protéger le climat, elles sont aussi indispensables pour beaucoup de clients en tant que fournisseurs de solution spécifique.

La meilleure protection pour la Suisse contre la pression politique de l'étranger est le fait que la majorité de ces entreprises sont installées en Suisse. Ceci n'est possible que grâce à de bonnes conditions-cadres locales ainsi qu'à une production moderne et à une recherche et un développement de haute qualité. Le caractère incontournable des entreprises suisses est le meilleur atout de la Suisse en matière de politique de sécurité et économique extérieure - non le mantra de l'auto-provisionnement ou l'essai de la politique d'interrompre les chaînes d'approvisionnement ou de vivre en autarcie. Le monde politique a tout intérêt à soutenir ses pépites industrielles par de bonnes conditions-cadres et à faire en sorte que de nouvelles pépites naissent ou viennent en Suisse.

Grâce à leurs technologies et les emplois à l'étranger, nos entreprises peuvent offrir les meilleures conditions de travail en tant qu'entreprise locale, fournir leur contribution la plus importante pour lutter contre le changement climatique ou réduire la pauvreté. C'est justement par l'échange avec les collaborateurs étrangers que nos entreprises contribuent dans les pays tels que la Chine à propager les valeurs occidentales.

2. Caractère incontournable de la Suisse politique

Grâce à de bons services et des initiatives diplomatiques - à nouveau dans l'intérêt d'amener des solutions - notre pays doit être encore plus indispensable pour les grandes puissances. Il faut donc préserver les avantages de la Suisse comme la Genève internationale. Grâce à de telles initiatives, la situation des populations peut en cas de conflit être améliorée, ce qui permet de contribuer de manière capitale à la stabilité. Un exemple positif est la médiation en faveur du cessez-le-feu au Mozambique par l'ambassadeur suisse autrefois sur place. D'autres domaines pour des initiatives suisses résident dans les réformes de diverses organisations internationales telles que l'OMC pour renforcer à nouveau le multilatéralisme ainsi que l'importance des droits civiques et du libre-échange.

3. Neutralité en matière de politique de sécurité et extérieure

Le caractère diplomatique incontournable exige crédibilité et neutralité en matière de politique de sécurité et extérieure. La Suisse doit faire en sorte qu'elle ne soit pas prise dans les conflits des grandes puissances. De ce fait, la Suisse ne doit reprendre que les sanctions du conseil de sécurité de l'ONU et s'assurer de ne pas être utilisée comme moyen de contournement des règles. D'une manière générale, les sanctions et les boycotts des dernières décennies ont eu peu d'effet et ont avant tout nui à la population locale et même parfois alimenté les conflits entre États.

Critiquer la situation des droits de l'homme au bon endroit et l'améliorer de manière ciblée

Ces trois piliers n'excluent pas la critique de la Suisse des situations de droits de l'homme à l'étranger. Et cela vaut pour la Chine et d'autres États. Mais de telles critiques doivent toutefois être placées d'une part, sur les plateformes des organisations de l'ONU destinées à cet effet et d'autre part, dans le cadre du dialogue bilatéral. Il faut renoncer à toute morale publique. Les discussions en coulisse sont beaucoup plus efficaces. C'est pourquoi Swissmem exige une reprise rapide du dialogue sur les droits de l'homme entre la Chine et la Suisse.

Swissmem est convaincue que le négoce international et l'activité globale de nos entreprises, avec leurs 550 000 collaborateurs à l'étranger, non seulement améliorent la prospérité et combattent la pauvreté, mais qu'ils sont aussi une contribution positive en faveur des droits de l'homme. Grâce à cette stratégie, nos entreprises et la Suisse peuvent assumer au mieux leurs responsabilités au niveau global.

Contact:

Pour tout renseignement :

Jonas Lang, suppléant du chef Communication
Tél. +41 44 384 48 30 / portable +41 79 777 41 36
E-mail : j.lang@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande

Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Medieninhalte



*Shanghai / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100053245 /
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication
de source: "obs/Swissmem/Hanny Naibaho"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100874169> abgerufen werden.